

LE CENTRE CULTUREL DE DISON RECRUTE Un(e) directeur(trice) à temps plein

STATUT, DESCRIPTION ET CADRE DE FONCTION

Statut : ASBL

Description de fonction : Directeur(trice)

Barèmes CP 329.02 – Échelon 6

Temps plein – Contrat à durée indéterminée – Disponibilité en soirée et le week-end

Permis B au minimum

Entrée en fonction : entre le 1^{er} octobre et le 2 novembre

Lien utile : www.ccdison.be

Le Centre culturel de Dison, c'est 40 ans d'action culturelle sur le territoire de la commune de Dison. A travers un projet qui questionne des enjeux sociétaux et en collaboration avec de nombreuses associations locales. Il est le moteur de plusieurs événements culturels autour des fonctions de diffusion, de création, de participation, d'information, etc.

Le Centre culturel compte en son sein un Centre d'expression et de créativité « Les Ateliers », intégré au Centre culturel, ainsi qu'une école de devoirs « La MaiZon ». Il réalise également le mensuel d'éducation permanente « Présence », tiré à 6 200 exemplaires.

Le Centre culturel de Dison est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément au nouveau décret de 2013. Sa reconnaissance porte sur plusieurs missions : une action culturelle générale, une action culturelle intensifiée avec le Centre culturel de Verviers, une spécialisation en pratique artistique amateur. Le Centre culturel de Dison est également membre de la coopération de l'arrondissement de Verviers, portée par le CCV, avec les Centres culturels de Welkenraedt, Theux, Spa et Stavelot.

Il est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province et la commune de Dison. Ses actions en faveur d'une plus grande effectivité des droits culturels sont inscrites dans un contrat-programme de 5 ans dont l'échéance est fixée à fin 2023.

MISSIONS (À TITRE INDICATIF)

- Fixation de la vision stratégique du Centre culturel en adéquation avec le Décret sur les centres culturels et le Contrat-programme 2019/2023, et gestion de sa mise en œuvre
- Coordination générale du Centre culturel (en ce compris le CEC et l'école de devoirs)
- Gestion des ressources financières (budget de 720 000 euros) et humaines (10 ETP)
- Fixation, suivi et évaluation des projets en collaboration avec les animateurs/trices
- Recherche de fonds (élaborer des dossiers de demande de subsides d'institutions publiques et privées)
- Interface avec le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et le Conseil d'orientation
- Relations publiques avec un ensemble d'interlocuteurs allant du local à l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROFIL

- Master avec 3 ans d'expérience minimum ou baccalauréat avec 5 ans d'expérience minimum dans les champs socioculturel, artistique, éducatif ou social – une expérience valorisable sur une fonction de direction ou de coordination d'équipe ou de projet constitue un atout.
- Capacité de développer et de structurer une vision de politique culturelle à l'échelle de l'arrondissement de Verviers ;
- Connaissance des réalités d'un centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne)
- Connaissance du secteur culturel en FWB (Arts de la scène, Arts plastiques, Bibliothèques, CEC, Maison de jeunes, Éducation permanente...)
- Capacité de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel (vision ascendante et participative de la mise en place d'un projet culturel) et de son auto-

évaluation en vue d'établir le prochain contrat-programme ;

- Maîtrise des aspects financiers, administratifs et de ressources humaines dans le secteur non marchand ;

- Capacité d'entretenir des relations fructueuses avec un ensemble large d'interlocuteurs (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, etc.) ;

- Capacité d'expression écrite et orale.

PROCÉDURE

Un jury composé de représentants des Conseils d'administration et d'orientation du Centre culturel, de l'Inspection de la culture (FWB) et d'experts extérieurs examinera les candidatures, opérera une première sélection et soumettra un classement des candidats retenus au Conseil d'administration qui prendra la décision.

ÉTAPES ET CALENDRIER DE SÉLECTION

Candidatures : les candidats adresseront leur candidature, à l'attention de Michel Bouhy, Président du Conseil d'administration du Centre culturel de Dison par mail à jw@ccdison.be, ou par la poste au 2, rue des Ecoles – 4820 DISON, au plus tard le 2 juillet 2019 à minuit.

Chaque candidature sera composée des 3 documents suivants :

1. Lettre de motivation

2. Curriculum vitae

3. Projet d'animation et de gestion du Centre culturel de Dison en sachant que :

- « L'action des centres culturels contribue à l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous et pour tous dans le respect de l'ensemble des droits humains » ;

- L'arrêté ministériel de reconnaissance du Centre culturel de Dison daté du 31 janvier 2019 porte sur une action culturelle générale, une action culturelle spécialisée en pratique artistique amateur, une action culturelle intensifiée conjointe avec le Centre culturel de Verviers ;

- Le document doit comporter maximum 12 000 caractères, espaces non compris.

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Les candidats sélectionnés pour le test écrit seront avertis le 11 juillet au plus tard.

Le test écrit aura lieu le 10 septembre à 17h30 et l'épreuve orale le 21 septembre – la procédure étant longue pour cause de congés estivaux.

Le Centre culturel de Dison est fermé au public du 6 juillet au 4 août.

RENSEIGNEMENTS

Jérôme Wyn, directeur : 087 33 41 81 – jw@ccdison.be